



PROJET DE FORMATION INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTÉ 2018-2019

Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais (IFCS-TL)
95 Bd Pinel – BP 300 39
69678 BRON Cedex

SOMMAIRE

Avant - propos	2
1. Le Cadre de santé que nous souhaitons former.	3
2. Présentation de l'IFCS-TL	4
2.1. Missions de l'Institut.....	4
2.2. Les acteurs de la formation	4
2.2.1. Les membres permanents	4
2.2.2. Les Centres de documentation.....	5
2.2.3. Les Partenaires professionnels	7
2.2.4. Les partenaires universitaires.....	7
3. La conception de la formation.....	8
3.1. Finalités de la formation.....	8
3.2. Les valeurs qui sous-tendent le projet de formation	8
3.3. Les orientations du projet de Formation	8
3.3.1. Investissement professionnel	9
3.3.2. Analyse de l'expérience/analyse du travail.....	9
3.3.3. Relation/Communication.....	10
3.4. Les stratégies pédagogiques	10
3.4.1. L'accompagnement proposé en formation.....	10
3.4.2. Alternance intégrative	10
4. Organisation de la formation.....	11
4.1. Tableau récapitulatif des modules et stages.....	11
4.2. Présentation des modules	12
Table des annexes.....	21

Avant - propos

Les organisations dans notre système de santé évoluent. Il existe aussi des changements sociétal et générationnel dans les relations de travail et avec les usagers. En conséquence, la fonction de cadre de santé en est profondément modifiée.

Agir pour contribuer à des décisions justes dans l'éventail des problèmes complexes que connaissent nos établissements est un enjeu essentiel de cette fonction. Il s'agit d'une part de modifier, de repenser et de concevoir des organisations plus souples, plus adaptées à la vie de nos concitoyens et à la qualité de vie au travail des professionnels de santé. Il s'agit d'autre part de calibrer des moyens plus ajustés à l'activité afin de répondre aux nouvelles exigences de l'offre de soin. Ces mutations traversent l'ensemble de nos organisations et redimensionnent la fonction cadre de santé dans ses missions et ses compétences. Le cadre de santé est à la fois un acteur ressource dans les projets transversaux de l'organisation et un manager ou un formateur dans la continuité de la vie institutionnelle.

En effet, le cadre de santé est amené quotidiennement à dialoguer, à concerter, à arbitrer, à déterminer des actions conjointes qui feront que la qualité du parcours de soin, d'une prestation, d'une action de formation conserve les critères scientifiques, techniques, économiques et relationnels dans un contexte de vulnérabilité de la maladie ou du handicap. Dans une exigence de pluri professionnalité, le cadre est alors un partenaire au carrefour des activités dans les différents niveaux des structures et en appui des organisations polaires et des directions.

Les enseignements professionnels et les parcours universitaires proposés à l'IFCS-TL concourent à développer une culture managériale et de formation pour mener à bien la diversité des projets de nos organisations. Nous offrons, à l'institut et en stage, des espaces de réflexion et de dialogue sur le travail, avec des outils développés et adaptés dans le champ de la santé, de la gestion, du management et de l'ingénierie de la formation. La diversité des emplois de cadre de santé dans les établissements de santé et médico-sociaux impose de promouvoir depuis longtemps une formation pourvoyeuse de pratiques collaboratives entre professionnels de filières différentes.

Nous nous engageons à l'IFCS-TL à transmettre aux étudiants cadres de santé les connaissances nécessaires et atouts indispensables à la réussite des missions et des actions qui leur sont confiées.

L'engagement des étudiants dans un travail de recherche, accompagné et encouragé par les formateurs, participe tout particulièrement à la professionnalisation des futurs cadres de santé.

1. Le Cadre de santé que nous souhaitons former.

Le Cadre de santé que nous souhaitons former exerce des responsabilités d'encadrement au sein d'une structure de santé, au service des usagers et de leurs proches. Il évolue en relation directe avec les équipes infirmières, de rééducation et médico-techniques. Il sait prendre en compte les évolutions économiques actuelles qui influencent les établissements de santé tout en cherchant à promouvoir un service de qualité aux usagers et à leurs familles. Cette tension vive, parfois paradoxale et souvent complexe, implique de la part du cadre de santé la mise en œuvre de compétences pour porter le changement, savoir anticiper et être dans la prospective, tout en étant garant de la continuité opérationnelle des activités de soins dans le quotidien.

Ces aptitudes managériales permettent de garantir la finalisation des projets actuels reconfigurant le paysage de l'offre de soins (GHT, GCS, santé publique...). Le cadre de santé a le souci de favoriser un management de proximité humaniste, avec le respect d'autrui et professionnalisme qui conjugue l'accompagnement des équipes, l'évaluation des pratiques professionnelles, le contrôle de l'activité et la relation aux usagers.

En institut de formation, il se voit confier des missions pédagogiques pour former et accompagner des étudiants dans les différents métiers infirmiers et/ou médico-techniques et/ou de la rééducation.

L'introduction de l'universitarisation ainsi que l'émergence du numérique, les parcours VAE - VAP modifient l'exercice du cadre de santé formateur et initient un nouveau paradigme dans lequel le cadre formateur doit s'inscrire.

Ce projet de formation tente d'offrir, au-delà du programme par modules, un climat de formation dynamique et plurielle, qui traduit les valeurs de l'IFCS-TL.

2. Présentation de l'IFCS-TL

2.1. Missions de l'Institut

L'IFCS-TL s'engage à :

- Dispenser une formation professionnalisante conduisant à la délivrance du Diplôme de Cadre de Santé
- S'ajuster au contexte actuel d'employabilité
- Développer une visée prospective concernant les mutations des organisations de santé et leurs impacts sur le métier de cadre de santé.
- Proposer une offre de formation continue.

2.2. Les acteurs de la formation

L'équipe pédagogique permanente travaille en collaboration avec des partenaires institutionnels, universitaires et libéraux. Ces différents intervenants, implantés dans le tissu sanitaire et social, régional et national, bénéficient d'une expertise reconnue. Tous les acteurs de la formation, permanents et vacataires sont fédérés autour du projet pédagogique de l'IFCS-TL.

2.2.1. Les membres permanents

La direction de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais est assurée par Mesdames DAUVERGNE Nicole et Sylvie GUEGUEN. Elles sont garantes de la qualité de la formation et à ce titre, elles sont responsables :

- De la conception du projet pédagogique,
- Du contrôle des études,
- De l'animation et de l'encadrement de l'équipe pédagogique,
- Du fonctionnement général de l'IFCS-TL dont elles assurent la gestion.

Le secrétariat est assuré par Mesdames Christine BALIGAND et Mireille SABAT. Elles assistent la direction dans la gestion de l'IFCS-TL.

L'équipe pédagogique permanente est constituée de huit formateurs, cadre et cadres supérieurs de santé, issus des filières infirmière et de rééducation :

Mesdames Frédérique CATAUD - Ghislaine COLOMB – Chantal DUPRE – Agnès PHILY - Sylvia TOPOUZKHANIAN – Catherine TRIBOULET et de Messieurs Pierre CAMPIA et Jean-Philippe GARCIA

Les formateurs permanents sont responsables des modules de formation, coordonnent les prestations des intervenants et assurent la gestion des stages. Ils dispensent des enseignements, conçoivent et animent des travaux de groupe. Ils assurent l'accompagnement des travaux de recherche et l'accompagnement pédagogique collectif et individuel des étudiants dont ils sont référents. Ils collaborent avec des cadres de santé afin d'apporter aux étudiants une vision systémique des problématiques au sein des établissements de santé et de formation.

2.2.2. Les Centres de documentation

Les étudiants ont accès aux deux centres de documentation, celui du Centre Hospitalier Le Vinatier, dans le bâtiment de l'IFSI, et celui des Hospices Civils de Lyon, 5 avenue Esquirol – Lyon 3^{ème}.

Le fonctionnement du Centre de documentation du Centre Hospitalier Le Vinatier est assuré par deux documentalistes : Mesdames Laura CLEAUD et Aude LONG.

Des présentations du Centre de documentation ainsi que des séquences de formation à la présentation d'un travail écrit et à la recherche d'informations sont dispensées aux étudiants. Les ressources sont accessibles sur le portail documentaire TreE-Doc : <http://ch-le-vinatier.reseaudoc.fr/opac/>.

Documentalistes :

Aude LONG

Tel : 04 37 91 55 36

Laura CLEAUD

cdoc@ch-le-vinatier.fr

L'équipe de l'IFCS – TL

Direction :

Nicole DAUVERGNE
nicole.dauvergne@ifcstl.fr

Coordinatrice des Instituts
 du Centre Hospitalier Le Vinatier
 Directrice IFCS-TL

Sylvie GUEGUEN
 Tel : 04 81 92 57 33
sylvie.gueguen@ifcstl.fr

Directrice Pédagogique IFCS-TL
 Cadre Supérieur de Santé

Secrétaires :

Christine BALIGAND
 Tel : 04 81 92 57 30
christine.baligand@ifcstl.fr

Mireille SABAT
 Tel : 04 81 92 57 31
mireille.sabat@ifcstl.fr

Formateurs permanents

Prénom Nom	Diplômes prof.	Diplômes Universitaires	
Pierre CAMPRIA Tel : 04 81 92 57 26 pierre.campia@ifcstl.fr	DE INF DCS	Master recherche en sciences de l'éducation, Lyon 2 Master pro Sociologie Développement des Organisations, Lyon 2	Référent profession infirmière
Frédérique CATAUD Tel : 04 81 92 57 27 frederique.cataud@ifcstl.fr	DISP – DEI DCS	Licence en sciences de l'éducation Université Aix Marseille 1993 Maîtrise en gestion administration des entreprises IAE de Lyon 2004	Référente profession infirmière
Ghislaine COLOMB Tel : 04 81 92 57 39 ghislaine.colomb@ifcstl.fr	DE INF DCS	DIU Réflexion éthique et philosophique pour le soin, l'enseignement et la recherche en santé Université Lyon 1, Maîtrise en sciences de l'éducation Université Lyon 2, Master en sciences humaines et sociales, mention philosophie spécialité philosophie générale Université Lyon 3,	Référente profession infirmière
Chantal DUPRE Tel : 04 81 92 57 28 chantal.dupre@ifcstl.fr	DE INF DCS	Maîtrise sciences Sanitaires et Sociales : option Santé Publique, Lyon 1 – 2003 Master recherche en politiques publiques – IEP, Lyon 2 - 2006-	Référente profession infirmière
Jean-Philippe GARCIA Tel : 04 81 92 57 29 jean-philippe.garcia@ifcstl.fr	DISP DCS	DU de psychologie médicale Lyon I- - Maîtrise de management des services de santé IFROSS Lyon III Master en sciences de l'éducation, « promotion et éducation de la santé » ISPEF Lyon II	Référente profession infirmière
Agnès PHILY Tel : 04 81 92 57 36 agnes.phily@ifcstl.fr	IADE DCS	Licence en Management des services de santé, IFROSS, LYON 3 – 2000, Maîtrise en Sciences de l'Education, option formation des adultes, 2003, ISPEF, Lyon 2, Master en sciences de l'éducation, Ingénierie, Conseil en Formation, Rouen / ISPEF Lyon II - 2011	Référente profession infirmière
Sylvia TOPOUZKHANIAN Tel : 04 81 92 57 37 sylvia.topouzghanian@ifcstl.fr	CCO certificat de capacité d'orthophoniste DCS	DEA Langues, cultures, et civilisations – INALCO Paris - 1998 Doctorat en sciences du langage, Lyon 2- 2002	Référente filière rééducation, profession orthophoniste
Catherine TRIBOULET Tel : 04 81 92 57 38 catherine.triboulet@ifcstl.fr	IADE DCS	DEA en sciences de l'éducation, Lyon 2 - 2004	Référente profession infirmière

2.2.3. Les Partenaires professionnels

L'engagement de l'IFCS-TL s'affirme dans une réelle dynamique de travail partenarial. Ces partenariats sont conçus comme principe organisateur de la formation.

- **Les membres vacataires représentants des différentes filières** sont des cadres de santé, des cadres supérieurs de santé, des directeurs des soins ou des directeurs d'instituts ou d'écoles. Garants de la culture professionnelle spécifique à la filière concernée, ils assurent un rôle d'expertise professionnelle.

- **Les autres membres vacataires** sont des professionnels de qualifications diverses : universitaires, sociologues, médecins, directeurs d'établissements de Santé, consultants en entreprises, ingénieurs en organisation, psychologues ou psychopédagogues, juristes... Dans le cadre de l'alternance « enseignements théoriques / stages », les formateurs permanents définissent en collaboration avec les formateurs vacataires :

- Les contenus du programme de formation qui leur sont délégués et pour lesquels ils interviennent en tant qu'experts.
- Les objectifs de stages et les principes d'accompagnement des étudiants en stage. Formateurs permanents et membres vacataires se rencontrent régulièrement pour évaluer et réajuster les différents dispositifs de formation aux besoins du système de santé et des étudiants en formation. De plus, au-delà des missions d'enseignement, l'équipe pédagogique et les intervenants vacataires assurent des fonctions de jury (écrits et oraux), lors des évaluations des modules, des épreuves du concours d'entrée en IFCS et du jury final du Diplôme Cadre de Santé.

- **Les établissements** qui reçoivent les étudiants : établissements de santé publics et privés, administrations, entreprises, réseaux de santé, organismes de santé publique.

Ce partenariat s'instaure lors des activités de formation dans l'enceinte de l'institut mais pour beaucoup sur les lieux de stage et se contractualise sur la base de notre projet de formation et de compétences visées.

2.2.4. Les partenaires universitaires

L'IFCS-TL offre la possibilité à L'étudiant cadre de santé, au regard de son projet professionnel, d'opter pour un parcours universitaire différencié à partir des cinq propositions suivantes :

Cf. Annexe 1 : Partenariats Universitaires et DCS

Master Management et Administration des Entreprises, Management général (MAE)- IAE Université Lyon 3 : les étudiants cadres de santé qui font le choix de ce parcours, valident 60 ECTS du Master en sus du DCS. Une inscription universitaire est obligatoire, l'étudiant suit 60h complémentaires au DCS et valide les matières correspondantes. La poursuite du Master est proposée à l'IAE, sur une année de septembre à juin, à raison d'environ 3 jours par mois. (188h).

Master Management des Pôles Hospitaliers et des Fonctions transversales (MPH) IFROSS – Université Lyon 3 : ce master est accessible aux étudiants ayant validé 60 ECTS du Master MAE (M1). Cette deuxième année à hauteur de 240 h se réalise à partir de regroupements de 3-4 jours toutes les 5 semaines environ.

Master en sciences humaines et sociales, mention sciences de l'éducation, Institut des sciences et Pratiques d'éducation et de Formation (ISPEF) – Université Lyon2 : En sus du DCS, l'étudiant suit et valide des enseignements complémentaires (environ 60h) pour obtenir les 60 ECTS du MASTER. Différentes possibilités

de poursuite du cursus sont offertes en deuxième année de MASTER pour l'obtention des 120 ECTS.

Master Conduite du changement dans les territoires, Etablissements et Réseaux Sanitaires et médico-sociaux (CTERSAMS) - IAE Université Lyon 3 : par VAP, une partie des enseignements du DCS est validée pour les étudiants qui ont validé le M1 MAE ou le M1 ISPEE, et permet l'accès à la deuxième année de MASTER.

Master en sciences des sociétés et leur environnement, mention Sociologie. Spécialité Sociologie des Organisations (SDO) Université Lyon 2 : la reconnaissance des validations certificatives du DCS dans le cadre du Master 2 professionnel est offerte aux étudiants DCS. Cette disposition permet aux étudiants d'envisager la poursuite d'un cursus universitaire à l'issue de leur formation professionnelle avec accès direct à un niveau Master. La formation s'organise à partir de regroupements mensuels de 3-4 jours consécutifs et ce, sur 18 mois. A l'occasion de ce partenariat, les formateurs de l'IFCS-TL sont associés à la réalisation des travaux de recherche des étudiants comme, animateurs de séminaires, directeurs de recherche et/ou jurys de soutenance.

3. La conception de la formation

3.1. Finalités de la formation

Notre projet vise à former un cadre de santé garant des activités de santé dans le respect de l'humain tout en étant doté d'une vision réaliste des contextes dans lesquels il évolue. L'étudiant apprend à :

- Développer une vision systémique et intégrer la dimension stratégique des situations de travail.
- Organiser et évaluer l'activité de soin ou de formation
- Agir comme responsable de proximité et animateur d'une équipe de travail en unités fonctionnelles ou d'un groupe d'étudiants en formation dans un contexte institutionnel donné.
- Créer les conditions de pratiques collaboratives interprofessionnelles et faciliter une coproduction de prestations de santé et de soins.
- Concevoir, mettre en œuvre et accompagner des projets de changement.
- Favoriser le questionnement des professionnels sur leurs pratiques.
- Promouvoir une dynamique de recherche et d'innovation.

3.2. Les valeurs qui sous-tendent le projet de formation

Les pratiques pédagogiques se construisent sur des principes humanistes et visent des valeurs telles que le respect, l'intégrité, l'équité et se concrétisent par une attention portée à chaque étudiant.

Nous favorisons un dialogue permanent avec l'étudiant sur la singularité de son projet professionnel inscrit dans un collectif, ce qui donne sens à l'ensemble de sa formation.

3.3. Les orientations du projet de Formation

Nous proposons une pédagogie centrée sur l'adulte en formation professionnelle autour de trois orientations :

3.3.1. Investissement professionnel

L'investissement professionnel nécessite un ajustement permanent entre soi et les autres, entre ses valeurs professionnelles, ses missions, son statut, les exigences institutionnelles et la demande sociale.

L'engagement en formation nous paraît central tant il est porteur de développements de projets personnels, professionnels, de réalisation de soi au sein d'un collectif.

Il se mesure sur des actes concrets durant la formation comme :

- la prise de parole dans les groupes de travail nécessaire à la richesse des points de vue,
- l'affirmation de sa pensée dans une volonté argumentative,
- les productions collectives de la conception au résultat,
- les démarches individuelles ou groupales pour rediscuter le sens de l'activité de formation afin de passer de la consommation à l'appropriation des savoirs.

Il s'agit pour l'étudiant dans la sécurité de l'espace de formation de développer et de construire un discours professionnalisé. Ce dernier s'argumente autour du management, de la formation des professionnels de santé en tenant compte des liens fonctionnels et hiérarchiques des organisations de santé. L'étudiant mobilise ainsi des capacités à s'affirmer, à prendre des décisions et à les soutenir dans l'action.

Nous estimons ces principes pédagogiques essentiels, tant dans un contexte pédagogique que managérial, au cœur de trois logiques : soignante, médicale et administrative.

3.3.2. Analyse de l'expérience/analyse du travail

Il s'agit de permettre à chaque étudiant de passer de « *celui qui a l'expérience de* » à « *celui qui a de l'expérience* » à partir de l'analyse de situations vécues dans une dimension managériale et/ou de formation.

Cette démarche réflexive conforte une assise à l'expérience de l'étudiant et la valorise

C'est en qualité d'acteur que l'étudiant identifie les enjeux et les questionnements pour ensuite préciser les connaissances et savoirs acquis ainsi que les compétences mobilisées en situations.

L'analyse de l'expérience permet ainsi de mettre en évidence la tension entre travail prescrit et travail réel et contribue à la dimension praxéologique de l'action.

La théorie dans ce contexte de formation est une ressource et non une finalité car elle ne peut, à elle seule, orienter l'action du professionnel.

Il s'agit pour nous de faire dialoguer praxéologie et dimension théorique de l'action en favorisant la culture de recherche. Ainsi, nous l'avons souligné dans l'avant-propos, cette dernière, puissant vecteur de professionnalisation et d'évolution des pratiques, est notamment mobilisée lors de l'élaboration d'un mémoire.

3.3.3. Relation/Communication

La formation est le terrain privilégié d'une ouverture pluri-professionnelle, de dynamiques de groupes, d'apprentissages des relations de travail et de prise en compte des conflits.

L'équipe pédagogique, propose, accompagne et valide les démarches, de présentation de travaux collectifs et individuels. Il s'agit pour l'étudiant cadre de confronter ses productions à l'analyse de ses pairs, des formateurs et des professionnels. Cette orientation doit aussi permettre au futur cadre de valoriser son expérience et son cursus de formation lors de son recrutement et de sa prise de fonction.

Informier, transmettre, convaincre, décider, susciter la réflexion, animer le travail et la réflexion sur la pratique sont autant de processus communicationnels qui fondent les actions du cadre de santé.

3.4. Les stratégies pédagogiques

3.4.1. L'accompagnement proposé en formation

Notre accompagnement pédagogique vise une prise en compte compréhensive et distanciée des tensions personnelles et professionnelles de l'étudiant durant cette année scolaire, afin de faciliter l'élaboration de son projet professionnel.

Il se décline de la manière suivante :

- En promotion complète en instaurant un dialogue critique et constructif sur le rapport aux savoirs, les orientations du projet pédagogique et les exigences certificatives lors des régulations de vie institutionnelle et des bilans de fin de module.
- En travaux de groupes et dirigés avec la présence des formateurs pour lier les concepts à l'action possible dans un souci de professionnalisation.
- En collectif et/ou individuel, centré sur la maturation des choix professionnels des étudiants et de leurs parcours de formation. Il concourt à faciliter les processus d'apprentissage, à favoriser une connaissance critique de soi-même et une compréhension des objectifs de la formation.
- Des temps de rencontres individuelles sont formalisés durant la formation, de janvier à février, et peuvent être proposés à l'initiative, soit de l'étudiant soit du formateur.

3.4.2. Alternance intégrative

Nos principes pédagogiques sont ancrés dans l'alternance intégrative, laquelle valorise la construction de connaissances contextualisées et de compétences professionnelles.

Durant les stages, l'étudiant est placé dans une double posture d'observateur et d'acteur, qui suscite engagement de sa part. Porteur de projet, dans la réalisation d'un travail individuel ou collectif, il apprend à le communiquer, à le valoriser, à l'argumenter dans un souci de dialogue et de construction d'un savoir professionnel.

Le stage se partage en coresponsabilités avec les instituts de formation et les établissements de santé. Le choix des lieux de stage est ajusté en lien avec la construction du projet professionnel de l'étudiant. Des échanges sous forme de travaux dirigés sont organisés lors des retours de stage dans une perspective d'analyse des pratiques professionnelles.

4. Organisation de la formation

4.1. Tableau récapitulatif des modules et stages

Module	Intitulé	Référents pédagogiques
Module 1	Initiation Fonction Cadre	Pierre CAMPRIA et Frédérique CATAUD
Module 2	Santé Publique	Chantal DUPRE et Sylvia TOPOUZKHANIAN
Module 3	Initiation à la recherche et analyse des pratiques	Sylvia TOPOUZKHANIAN et Catherine TRIBOULET
Module 4	Fonction d'encadrement	Frédérique CATAUD, Chantal DUPRE et Catherine TRIBOULET
Module 5	Fonction de formation	Agnès PHILY, Pierre CAMPRIA et Jean-Philippe GARCIA
Module 6	Approfondissement d'une fonction	Agnès PHILY et Jean-Philippe GARCIA

Stages	Période	Référents
Module 1	Du 17 au 28 septembre et du 8 au 12 octobre 2018	Pierre CAMPRIA et Frédérique CATAUD
Module 4 (Groupe A) Module 4 (Groupe B)	26 novembre au 14 décembre 2018 4 mars au 22 mars 2019	Référents pédagogiques
Module 5 (Groupe B) Module 5 (Groupe A)	26 novembre au 14 décembre 2018 4 mars au 22 mars 2019	Agnès PHILY et Pierre CAMPRIA
Module 6	Du 27 mai au 21 juin 2019	Référents pédagogiques

4.2.Présentation des modules

Module 1 - Initiation à la fonction cadre – 90h

Référents module : Pierre CAMPRIA - Frédérique CATAUD

Orientations générales du module :

Le module initie la découverte de la fonction d'encadrement et de ses modes de management au sein d'organisations différentes pour enrichir ses pratiques. Il invite l'étudiant à préciser son projet professionnel en confrontant ses représentations, son expérience, ses points de vue dans des groupes de travail. Il ouvre sur les champs conceptuels et réflexifs de la fonction cadre.

Compétences visées/apprentissages :

Savoir exercer une observation critique et constructive des modes d'encadrement en entreprise dans la complexité des organisations

S'approprier les outils de l'analyse stratégique pour développer une dimension sociologique compréhensive dans le management.

S'engager dans une démarche d'analyse de l'expérience au travail pour situer les ressources, les potentialités de chacun.

Stratégies pédagogiques :

Envisagées comme une ouverture sur le management de l'entreprise, les deux premières semaines de stage sont initiées très tôt dans le module pour concrétiser une démarche d'observation et de dialogue autour du management de proximité à partir d'expériences et/ou de représentations des modes d'encadrement.

La dernière semaine s'appuie plus sur une lecture sociologique afin de décrire le jeu stratégique des acteurs de l'entreprise.

Les intervenants choisis dans le champ des sciences humaines, sociales et de gestion développent des savoirs fondamentaux pour une visée compréhensive du management. (Anthropologie, Sociologie et Développement des Organisations, Economie, Management et Stratégie d'entreprise)

Les travaux dirigés animés par des formateurs et des universitaires accompagnent l'intégration de ces savoirs, la mobilisation de méthodologies et la valorisation de l'expérience.

Modalités de validation :

A l'oral : L'étudiant réalise un rapport d'observation en entreprise. Il s'appuie sur une situation identifiée en stage pour développer un questionnement managérial. Il expose son travail devant un formateur de l'IFCS-TL. Le support communicationnel est laissé au choix de l'étudiant.

A l'écrit : L'étudiant finalise un écrit de 5 pages maximum sur l'analyse stratégique et systémique des jeux d'acteurs à partir d'une situation rencontrée en stage. La correction est réalisée par les formateurs référents des enseignements SDO

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20

Module 2 : Santé Publique - 90h

Référents module : Chantal DUPRE - Sylvia TOPOUZKHANIAN

Orientations du module :

Afin d'appréhender le caractère historiquement, socialement construit des problématiques de santé publique et d'initier un questionnement critique quant aux systèmes de valeurs et enjeux de pouvoir qui sous-tendent les dispositifs d'action publique, le module 2 s'engage à croiser les regards de trois approches socio-anthropologiques, celles :

- ✓ Des dynamiques et réseaux d'acteurs
- ✓ Des inégalités versus vulnérabilités sociales de santé
- ✓ Du contrôle social

Compétences visées / Apprentissage :

Ce module propose aux étudiants de :

- Se situer en tant qu'acteur au sein de notre système de santé en mesurant les enjeux éthiques, biopolitiques et stratégiques inhérents au champ de la Santé Publique
- Comprendre les enjeux de coopérations interprofessionnelles, les modalités d'un « travailler ensemble » et leurs incidences sur la prise en charge des usagers notamment dans une logique de continuité Ville/Hôpital et d'optimisation des parcours patients

Stratégie pédagogique :

La stratégie du module 2 est conçue en deux temps :

- **En début de formation**, les étudiants sont initiés à un travail de lecture systématique voire stratégique de l'environnement des établissements de santé dans lesquels s'inscrira leur future activité managériale, leur permettant :
 - Un premier niveau d'appropriation des dispositifs et réglementations existants : Loi HPST, projet de loi de modernisation de notre système de santé, T2A....
 - Une sensibilisation aux concepts d'Intérêt Général, de Territoire et de Gouvernance en vue de dépasser une simple approche prescriptive des modalités de financement, de planification et de régulation des systèmes et établissements de santé
- **Dans un 2^e temps** et après mise en perspective des fondamentaux du module de management, une enquête de terrain réalisée au sein de réseaux de santé porte sur l'analyse de dynamiques partenariales initiées par les logiques de coopération Ville/Hôpital.

Par ailleurs, cette enquête conçue selon des modalités de travail collectif en groupe de 10 à 12 étudiants met à l'œuvre une des compétences managériales majeures : « le travailler ensemble » emblématique des coopérations interprofessionnelles.

Modalités de validation :

Présentation orale et collective en demi-promotion de l'analyse d'un projet de travail partenarial en santé publique réalisé à l'issue d'une enquête de terrain en groupe de 10 à 12 étudiants.

L'évaluation de cette épreuve reste individuelle et est assurée par un jury composé de deux membres dont un formateur IFCS. Elle donne lieu à une note sur 20. Le module est validé si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Module 3 : Initiation à la recherche et analyse des pratiques – 90h

Référents module : Sylvia TOPOUZKHANIAN - Catherine TRIBOULET

Finalités du module :

Le module « initiation à la recherche et analyse des pratiques » permet de s'initier à la culture scientifique. La recherche contribue à professionnaliser l'étudiant et à favoriser l'évolution des pratiques professionnelles par un questionnement ancré sur des situations professionnelles. Cette orientation se traduit par une exploration théorique et se finalise par l'écriture d'un mémoire professionnel.

Centré sur la méthodologie de recherche en Sciences Humaines et Sociales, le module 3 met l'accent sur l'enseignement de la méthodologie, la description et l'analyse de situations professionnelles, l'exploration conceptuelle, le recueil et l'analyse de données, la problématisation, la synthèse et l'expression écrite. Il permet d'acquérir une rigueur de raisonnement et d'argumentation, une structuration de la pensée, la capacité de formalisation et l'optimisation de méthodes de travail. Ces principes fondamentaux de la démarche scientifique constituent des compétences spécifiques précieuses pour l'exercice de la fonction d'encadrement et de formation.

L'apprentissage de la démarche de recherche est un puissant vecteur de professionnalisation, d'évolution des pratiques professionnelles et de valorisation des écrits professionnels. De plus, la réalisation d'un travail de recherche permet d'établir des liens entre approches théoriques et praxéologiques. Le développement de cette culture sensibilise les étudiants aux différents types de sciences, à la contribution que peut apporter la recherche dans les champs de la clinique et de la pédagogie.

L'analyse de pratiques vise à se repérer dans le savoir des sciences humaines, dans l'acquisition des contenus, pour comprendre l'usage que le cadre de santé peut en faire dans la pratique effective de son métier. A chacun, d'apprendre ensuite à articuler ces savoirs constitués à des savoirs d'expérience. Pour allier les connaissances apprises des sciences humaines et sociales à une capacité à les mobiliser, il faut les enrichir par la pratique, en engageant une réflexion en équipe. En effet, la distanciation nécessaire à sa pratique impose de construire des dispositifs qui permettent d'éprouver les situations pour ensuite en parler, les partager avec d'autres, chercher à comprendre. Cela exige d'avoir instauré un climat de confiance et de respect pour favoriser l'émergence de la parole. Pour ce faire, la confrontation des représentations et des pratiques de chacun favorisera la prise de conscience et une évolution possible.

La stratégie du module s'appuie sur :

- L'alternance d'enseignements universitaires et professionnels avec l'organisation de séminaires de recherche conduits tout au long de la formation.
- La recherche documentaire

Objectifs d'apprentissage et compétences visées :

- Appréhender l'épistémologie de la recherche en sciences humaines et sociales
- Conduire une analyse critique des pratiques professionnelles
- Comprendre pour s'appropriier le processus de recherche
- S'initier aux méthodologies et aux outils de la recherche
- Problématiser, conceptualiser, et réaliser une démarche de recherche exploratoire structurée et argumentée en lien avec l'exercice professionnel

- Comprendre l'intérêt de la recherche dans l'amélioration des pratiques professionnelles

Modalités d'évaluation :

Rédaction d'un mémoire individuel restitué au mois de mai et donnant lieu à soutenance au courant du mois de juin. Le mémoire permet de valider les modules 3 et 6, si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. Seuls peuvent être autorisés à soutenir leur mémoire, les étudiants ayant préalablement validé les modules : 1, 2, 4 et 5.

Référents module : Frédérique CATAUD- Chantal DUPRE - Catherine TRIBOULET

Orientations générales du module

Le module « fonction d'encadrement » permet de former des cadres de santé capables, dans un environnement sanitaire et social en évolution, d'assurer des fonctions managériales multiples et variées. Cette variété confine à la complexité car il convient d'une part de savoir articuler et combiner diverses compétences et d'autre part de garantir un exercice éthique de l'activité clinique par la priorisation de l'humain dans les collectifs de travail pour rendre pérenne le service rendu à la personne. De plus favoriser les coopérations pluri professionnelles et la recherche de l'efficacité dans un contexte économique contraint sera également une clef de voûte du travail du cadre. Enfin ce module s'attache à développer des aptitudes réflexives et analytiques pour donner, voire redonner sens à l'action et par l'action.

Afin d'illustrer avec originalité les missions d'encadrement, nous ferons référence à l'ouvrage du sociologue, Frederik MISPELBLOM BEYER : « *Encadrer. Un métier impossible¹ ?* »

- « *Encadrer, c'est ferrailer* »
- « *Encadrer, c'est se débrouiller entre la pression du haut et celle du bas* »
- « *Encadrer, c'est tenter de dire ce qu'on fait et où l'on va* »
- « *Encadrer, c'est tenter d'unifier des orientations de travail* »
- « *Encadrer, c'est tenter d'élaborer des compromis productifs* »
- « *Encadrer, c'est tenter de mettre des orientations dans des cadres opérationnels* »

Compétences visées/ apprentissages :

S'approprier une lecture systémique et stratégique des contextes d'activité

Développer une culture des parcours patients

Analyser, organiser, coordonner l'activité générée par les parcours patients

Evaluer, contrôler, garantir la qualité et la sécurité des soins et des prestations associées

Animer une équipe pluridisciplinaire

Initier, promouvoir, conduire des projets et accompagner le changement

Intégrer le management et le développement des compétences dans l'accompagnement des parcours professionnels

Contribuer à la gestion économique et financière de l'unité fonctionnelle et/ou du pôle

Savoir mobiliser voire créer des outils de pilotage

Elaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication, diffusion et traçabilité de l'information

Développer et oser un positionnement critique

Questionner et analyser sa pratique

Stratégie pédagogique

Elle s'articule autour de pratiques managériales emblématiques associées aux compétences visées. Elle s'appuie sur des apports théoriques, des travaux dirigés, un stage de 3 semaines.

Les apports théoriques sont conçus comme des ressources pour penser la pratique.

¹ Mispelblom Beyer, F. (2006) *Encadrer. Un métier impossible ?* Paris : Armand Colin

Les travaux dirigés sont proposés comme des espaces d'apprentissages praxéologiques, de confrontation et de questionnement des expériences professionnelles pour s'exercer aux conditions de la pratique.

Le stage, d'une durée de 3 semaines, est le lieu privilégié pour observer, repérer des situations managériales concrètes qui feront l'objet d'analyse de pratiques.

Il permet :

Une approche de l'environnement micro et macro organisationnel d'une structure de santé et plus particulièrement de l'unité fonctionnelle

Un repérage des missions, fonctions des cadres et de l'organisation des prestations

Une confrontation à l'activité réelle du cadre de santé

La conception et la mise en œuvre d'une démarche qualité en lien avec une problématique de la structure

Modalités d'évaluation :

ORAL : A partir d'un support écrit, l'étudiant présente une action qualité conçue et mise en œuvre pendant le stage. Il en réalise une argumentation et une analyse critique devant un jury.

ECRIT : Elaboration d'un projet managérial à partir d'un cas concret.

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20

Module 5 Fonction de formation - 180 heures

Référents module : Agnès PHILY - Pierre CAMPRIA - Jean Philippe GARCIA

Les orientations générales du module 5²

Le module favorise la construction pour l'étudiant d'un cadre de compréhension et d'analyse qui prend en compte les enjeux d'une formation d'adulte dans un métier du soin et de la santé.

Les activités de formation proposées déterminent un socle de connaissances, des appuis méthodologiques, des habiletés pédagogiques. Elles sont aussi le lieu d'une discussion sur l'analyse de ces différents savoirs ainsi que la relation que l'étudiant cadre de santé entretient avec eux pour préciser les siens.

Les savoirs universitaires sont situés comme des ressources pour comprendre, analyser, critiquer et enrichir son action et celle des autres.

Le stage est un lieu privilégié d'une pratique en situation. Il favorise l'intégration, le dialogue et ou la controverse autour des savoirs académiques et des savoirs d'actions du métier de formateur. Il est une riche opportunité de rencontres avec les apprenants dans l'expérience d'une relation pédagogique, avec les formateurs pour aborder concrètement le déroulement d'une séquence de formation, l'animation d'un travail dirigé, les modalités de l'évaluation dans une démarche de professionnalisation...

Compétences visées/Apprentissages

Six compétences ont été retenues à partir de l'ouvrage de Philippe Perrenoud autour des « *Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage* » ESF 1999 que nous adaptons à nos contextes de formation. Les compétences retenues traversent la formation cadre de santé dans son ensemble et à partir d'autres cadres de référence en lien avec les modules.

Organiser et animer des situations d'apprentissage/ Gérer la progression des apprentissages/Travailler en équipe /Se servir de technologies nouvelles /Affronter les devoirs et dilemmes éthiques de sa profession/ Gérer sa propre formation.

Stratégies pédagogiques :

Trois activités principales et intégratives vont déterminer des travaux et des cours magistraux animés par des formateurs dont 2 seront l'objet des évaluations du module :

L'étudiant avant le stage aborde les enjeux d'une formation professionnelle d'adultes en vue d'en comprendre les dimensions règlementaires, d'ingénierie de formation et de pratiques pédagogiques.

L'étudiant réalise en stage une action de formation. Il s'agit de le mettre en situation au plus près des activités du cadre formateur, en face à face pédagogique avec un groupe d'apprenants au sein de l'institut de formation initiale ou sur les lieux de stages. L'analyse de cette action de formation fait l'objet de l'évaluation orale

L'étudiant construit en retour de stage un dossier de 3 à 5 pages qui reprend à partir d'un éclairage conceptuel les enjeux de son action de formation ou d'une situation problématique. Ce dossier fait l'objet de l'évaluation écrite du module

² Voir ANNEXE 4 : projet module 5

Modalités d'évaluation des activités :

L'évaluation orale à partir de la présentation/argumentation de l'action de formation conduite en stage. L'étudiant expose son travail devant un jury.

L'évaluation écrite reprend dans un écrit réflexif de 3 à 5 pages les enjeux autour de la formation professionnelle des adultes dans le contexte du stage et/ou des actions conduites par l'étudiant.

Le module est validé si la note moyenne des deux épreuves est égale à 10/20

Module 6 : Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnelle : 150 heures

Référents module :

Agnès PHILLY - Jean-Philippe GARCIA

Intention générale du module :

Ce module de fin de formation poursuit l'intention d'accompagner les étudiants à concrétiser leur projet professionnel de futur cadre. Il permet à l'étudiant d'approfondir les connaissances acquises au cours de la formation en vue de se projeter dans une prise de poste imminente.

Le module comme un temps charnière entre le cursus de formation et la prise de fonction, est un espace privilégié où l'étudiant va pouvoir s'approprier les différents éléments de son parcours en formation et prendre conscience des compétences acquises.

Objectifs généraux d'apprentissage et compétences visées :

Il s'agit de permettre à chaque étudiant d'approfondir ses capacités à :

- Consolider son projet professionnel
- Affiner son positionnement professionnel
- S'inscrire dans une logique de collaboration pluri - professionnelle

Stratégie pédagogique :

Le module est composé d'un socle commun de connaissances complété par des espaces spécifiques réservés à deux options possibles : Management/encadrement, pédagogie/andragogie, avec ou sans complément en santé publique.

L'ingénierie pédagogique du socle commun et des options est dialoguée, partagée entre les deux formateurs responsables du module et les étudiants. Elle fait l'objet d'une co construction dans le respect des besoins exprimés.

Validation du module :

Le mémoire valide les modules 3 et 6 si la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20.

Seuls les étudiants ayant préalablement validé les modules 1-2-4 et 5 sont autorisés à soutenir leur mémoire.

Table des annexes

ANNEXE N° 1 : Historique du GCS IFCS-TL

ANNEXE N°2 : Partenariats universitaires

ANNEXE N°3 : Tableau récapitulatif des évaluations du DCS

ANNEXE N°4 : Projet module 5

ANNEXE N°5 : Calendrier d'année

ANNEXE N°6 : Textes régissant la formation cadre de santé

ANNEXE N° 1 : Historique du GCS IFCS-TL

L'Institut de Formation des Cadres de Santé du Territoire Lyonnais, institut public de formation, est agréé par le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Deux antennes régionales du ministère interviennent dans le cadre de la formation. L'Agence Régionale de Santé (ARS) donne un avis sur l'agrément des directeurs et l'autorisation de fonctionnement des écoles et assure la présidence du conseil technique et du conseil de discipline. La Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) supervise le concours d'admission et assure la délivrance du diplôme.

Le Conseil régional Rhône-Alpes autorise le fonctionnement de l'institut, fixe le nombre des places en formation qui est de 110, agréé le directeur et apporte la subvention financière d'équilibre nécessaire au fonctionnement.

La formation est assurée dans le respect du cadre réglementaire suivant : L'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé, modifié par l'arrêté du 27 mai 1997, l'arrêté du 16 août 1999, le circulaire n° 99/508 du 25 août 1999, l'arrêté du 20 août 2008 et l'arrêté du 15 mars 2010.

Créé par l'assemblée générale constitutive du 27 août 2014, le GCS IFCS-TL est un GCS de moyens de droit public.

Fonctionnement juridique : 1^{er} janvier 2015 /Fonctionnement pédagogique : 1^{er} septembre 2015

Premier administrateur M Hubert MEUNIER, Directeur du C H Le VINATIER pour 3 ans, remplacé au 1^{er} mai 2017 par M Patrick DENIEL pour un mandat de 3 ans.

Premier directeur de l'IFCS-TL, M. Jean-Marc GRANGER, Remplacé le 1^{er} juillet 2017 par Sylvie GUEGUEN, directrice par intérim jusqu'au 2 janvier 2018. Mme DAUVERGNE Nicole a pris ses fonctions de directrice de l'IFCS-TL au 2 janvier 2018, et Mme GUEGUEN Sylvie a pris ses fonctions de Directrice Pédagogique de l'IFCS-TL.

Effectifs des étudiants accueillis :

2015-2016 : 89 étudiants

Dont 2 étudiantes en reprise de scolarité et 2 étudiantes en formation discontinuée (promotion 2014-2016)

73 étudiants de la filière soins (dont 4 PUER, 4 IADE, 4 IBODE)

10 étudiants de la filière médico-technique : 3 TLAM, 3 MER, 4 PPH

6 étudiants de la filière Rééducation-réadaptation : 3 DIET, 2 KINE, 1 ERGO

1 arrêt de scolarité pour maternité au 1/02/2016

Soit **88 étudiants** diplômés en juin 2016.

2016-2017 : 84 étudiants (2 étudiantes en discontinu 2016-2018) 71 femmes et 18 hommes

76 étudiants de la filière soins (dont 2 PUER, 2 IADE, 3 IBODE)

4 étudiants de la filière médico-technique : 1 TLAM, 1 MER, 2 PPH

4 étudiants de la filière Rééducation-réadaptation : 1 DIET, 1 KINE, 1 PSYCHO-MOT, et 1 Opticien lunetier

2 arrêt de formation soit **80 étudiants** diplômés en juin 2017

ANNEXE N° 1 : Historique du GCS IFCS-TL

2017-2018 : 83 étudiants (2 étudiantes en discontinu 2016-2018 et une reprise de scolarité en janvier 2018) 71 femmes (86%) et 12 hommes (14%)

75 étudiants de la filière soins (dont 2 PUER, 3 IADE, 5 IBODE)

5 étudiants de la filière médico-technique : 2 TLAM, 3 PPH

3 étudiants de la filière Rééducation-réadaptation : 1 KINE, 2 ERGO

82 étudiants diplômés en juin 2018

1 arrêt pour congé de maternité (avril 2018)

Soit à ce jour, 88 (2016), 80 (2017) et 82 (2018) diplômés, soit **250** diplômés cadres de santé de l'IFCS-TL

Annexe 3 Tableau récapitulatif des évaluations du DCS

IFCS-TL

Partenariats universitaires et DCS – Année 2018-2019

Université	Nom du MASTER	Offre de partenariat	Heures compl. au DCS	Évaluations en plus du DCS	Suite post DCS
IAE Institut d'Administration des Entreprises Université Lyon 3	Master MAE - Management et Administration des Entreprises – <i>Parcours Cadres Hospitalier</i>	Obtention de 60 ECTS du Master MAE Délivrance d'une attestation de notes (M1) et d'un diplôme.	Environ 60 heures complémentaires	<u>Marketing</u> : dossier collectif /oral et Dossier individuel <u>Droit des Affaires</u> : devoir sur table (QCM) <u>SI pour manager</u> : à voir avec intervenant	2 ^{ème} année de Master pour obtention des 60 ECTS restantes sur un an – 188 h [par regroupement de 3/4J] Coût 4400€ + droit d'inscription universitaire annuel (env. 260€)
ISPEF Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation Université Lumière Lyon 2	Master ISPEF – Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation	Obtention de 60 ECTS du Master en Sciences Humaines et Sociales, mention Sciences de l'Education	Environ 60 heures complémentaires	<u>1 évaluation par matière</u> Anthropologie, Sociologie et Philosophie et Psychologie de l'éducation Analyse des données quantitatives et Analyse des données qualitatives Anglais et Informatique	2 ^{ème} année de Master pour obtention des 60 ECTS restantes, plusieurs offres possibles : http://ispef.univlyon2.fr/spip.php?rubrique5 Coût : se renseigner directement à l'université ou sur site internet
IFROSS	Master Mention Droit et Mangement des Organisations Sanitaires et Sociales, Spécialité Management des Pôles Hospitaliers et Fonctions Transversales	Possibilité d'inscription en 2 ^e année de Master sous conditions d'obtention des 60 ECTS du Master MAE de l'IAE et de 3 ans d'expérience de CDS ou FF.	Idem IAE MAE	Idem IAE MAE	2 ^e année de Master pour l'obtention des 60 ECTS restantes sur un an, 240h par regroupement de 3/4J Coût 5000€ + droit d'inscription universitaire annuel (env. 260€)
Université Lumière Lyon 2 Faculté d'anthropologie et de Sociologie	Master en Sciences des sociétés et de leur environnement, Mention Sociologie. Spécialité Sociologie et Développement des Organisations	Inscription par VAP en 2 ^{ème} année de Master	Intégré au DCS	Intégré au DCS	2 ^e année de Master pour obtention des 60 ECTS sur 18 mois à raison de 3 à 4 j /mois soit environ 410h . Coût 4000€ et tarif préférentiel pour étudiant en auto financement 3000€+ droit d'inscription Universitaire annuel (env. 260€)
IAE Institut d'Administration des Entreprises Université Lyon 3	Master CTERSAMS – Conduite du Changement dans les Territoires, Établissements et Réseaux Sanitaires et Médico- Sociaux	Inscription par VAP en 2 ^{ème} année de Master	Intégré au DCS Condition : Avoir obtenu les 60 ECTS du MAE ou de l'ISPEF	Intégré au DCS	2 ^{ème} année pour obtention des ECTS restantes (21 ECTS peuvent être obtenues par équivalence). Resterait environ 207h (suivant VAP) Coût à voir directement auprès de l'université + droit d'inscription Universitaire annuel (env. 260€)

VALIDATIONS DIPLÔME CADRE DE SANTE**Promotion 2018-2019**

<i>Modules</i>	<i>Type d'évaluation</i>	<i>Objet de l'évaluation</i>	<i>Dates</i>
Module 1 « Initiation à la fonction de cadre »	Epreuve écrite	Ecrit individuel portant sur l'analyse systémique et stratégique d'une situation rencontrée en stage	25 octobre 2018
	Argumentation orale	Analyse d'une situation managériale relevée en stage	01 et 02 octobre 2018 Après Midi
Module 2 « Santé publique »	Argumentation orale	Analyse d'un travail partenarial en Santé Publique	09 avril 2019
Module 3/6 « Analyse des pratiques et initiation à la recherche et approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels »	Mémoire individuel donnant lieu à une soutenance	Restitution des mémoires -06 mai 2019	Du 04 au 15 juin 2019
Module 4 « Fonction d'encadrement »	Epreuve écrite	Epreuve écrite : Elaboration d'une démarche projet à partir d'un cas concret.	Retour document écrit par mail le 23/11/2018 Gr.A & 29 mars 2019 Gr.B
	Argumentation orale	Présentation et analyse d'une action qualité conduite en stage	15 janvier matin et 1 ^{er} avril 2019 après-midi
Module 5 « Fonction de formation »	Epreuve écrite	Construction et argumentation d'une problématique identifiée à partir de l'action de formation ou repérée en stage.	Retour dossier écrit le 22/01/2019 Gr.B & 30 avril 2019 Gr.A
	Argumentation orale	Présentation et analyse d'une action de formation conduite pendant le stage	16 janvier et 1 ^{er} avril 2019 matin

Annexe 4 : Module 5 projet de module

Six des dix compétences de Philippe Perrenoud dans « Dix nouvelles compétences pour enseigner, Invitation au voyage » ESF 1999

Organiser et animer des situations d'apprentissage

Connaître pour une discipline donnée, les contenus à enseigner et leur traduction en objectifs d'apprentissage

Travailler à partir des représentations des apprenants

Travailler à partir des erreurs et des apprentissages

Construire et planifier des séquences didactiques, des dispositifs

Gérer la progression des apprentissages

Concevoir et gérer des situations problèmes ajustées au niveau et aux possibilités des apprenants

Etablir des liens avec les théories qui sous-tendent les activités d'apprentissage

Situer et clarifier les différentes formes d'évaluation pour argumenter son action certificative, formative

Travailler en équipe

Elaborer un projet d'équipe, des représentations communes

Animer un groupe de travail, conduire des réunions

Confronter et analyser ensemble de situations complexes, des pratiques et problèmes professionnels

Gérer des crises ou des conflits entre personnes

Se servir de technologies nouvelles

Utiliser des outils multimédia pour son enseignement

Développer des compétences sur et dans une culture technologique

Affronter les devoirs et dilemmes éthiques de sa profession

Lutter contre les préjugés et les discriminations sexuelles, ethniques et sociales

Analyser la relation, l'autorité et la communication dans la classe, le groupe

Gérer sa propre formation

Savoir expliciter ses pratiques

Accueillir et participer à la formation des collègues

Annexe 5 : Calendrier d'année

PLANNING PREVISIONNEL 2018-2019

Planning validé au 20/08/18 - susceptible de changement

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
2018		2018		2018		2018		2019		2019		2019		2019		2019		2019	
S 1		L 1		J 1	FERIE	S 1		M 1	FERIE	V 1		V 1		L 1		M 1	FERIE	S 1	
D 2		M 2		V 2		D 2		M 2		S 2		S 2		M 2		J 2		D 2	
L 3	RENTREE	M 3		S 3		L 3		J 3		D 3		D 3		M 3		V 3		L 3	
M 4		J 4		D 4		M 4		V 4		L 4		L 4		J 4		S 4		M 4	
M 5		V 5		L 5		M 5		S 5		M 5		M 5		V 5		D 5		M 5	
J 6		S 6		M 6		J 6		D 6		M 6		M 6		S 6		L 6		J 6	
V 7		D 7		M 7		V 7		L 7		J 7		J 7		D 7		M 7		V 7	
S 8		L 8		J 8		S 8		M 8		V 8		V 8		L 8		M 8	FERIE	S 8	
D 9		M 9		V 9		D 9		M 9		S 9		S 9		M 9		J 9		D 9	
L 10		M 10		S 10		L 10		J 10		D 10		D 10		M 10		V 10		L 10	
M 11		J 11		D 11	FERIE	M 11		V 11		L 11		L 11		J 11		S 11		M 11	
M 12		V 12		L 12		M 12		S 12		M 12		M 12		V 12		D 12		M 12	
J 13		S 13		M 13		J 13		D 13		M 13		M 13		S 13		L 13		J 13	
V 14		D 14		M 14		V 14		L 14		J 14		J 14		D 14		M 14		V 14	
S 15		L 15		J 15		S 15		M 15		V 15		V 15		L 15		M 15		S 15	
D 16		M 16		V 16		D 16		M 16		S 16		S 16		M 16		J 16		D 16	
L 17		M 17		S 17		L 17		J 17		D 17		D 17		M 17		V 17		L 17	
M 18		J 18		D 18		M 18		V 18		L 18		L 18		J 18		S 18		M 18	
M 19		V 19		L 19		M 19		S 19		M 19		M 19		V 19		D 19		M 19	
J 20		S 20		M 20		J 20		D 20		M 20		M 20		S 20		L 20		J 20	
V 21		D 21		M 21		V 21		L 21		J 21		J 21		D 21		M 21		V 21	
S 22		L 22		J 22		S 22		M 22		V 22		V 22		L 22	FERIE	M 22		S 22	
D 23		M 23		V 23		D 23		M 23		S 23		S 23		M 23		J 23		D 23	
L 24		M 24		S 24		L 24		J 24		D 24		D 24		M 24		V 24		L 24	
M 25		J 25		D 25		M 25	FERIE	V 25		L 25		L 25		J 25		S 25		M 25	
M 26		V 26		L 26		M 26		S 26		M 26		M 26		V 26		D 26		M 26	
J 27		S 27		M 27		J 27		D 27		M 27		M 27		S 27		L 27		J 27	
V 28		D 28		M 28		V 28		L 28		J 28		J 28		D 28		M 28		V 28	FIN
S 29		L 29		J 29		S 29		M 29		V 29		V 29		L 29		M 29		S 29	
D 30		M 30		V 30		D 30		M 30				S 30		M 30		J 30	FERIE	D 30	
		M 31				L 31		J 31				D 31				V 31			

- RECHERCHE
- STAGE
- CONGES ANNUELS
- CONGES SCOLAIRES